



COORDINATION GENERALE DES SOINS



FICHE DE POSTE

Psychomotricien en Psychiatrie Infanto Juvénile

Date : Janvier 2021	<u>Fiche métier du répertoire des métiers de la FPH :</u>
Version : 2	Code métier : 05I70
Rédacteurs : DELILLE Géraldine GELIG Laurent	Validation: FLOURY Sabine – CSS-AP

1

Identification du poste	Psychomotricien en Psychiatrie Infanto Juvénile
Localisation des postes	1 Poste en Hôpital de Jour à Fitz-James et CMP/CATTP Breteuil 1 Poste au CMP et Hôpital de Jour de Compiègne 1 Poste CMP/CATTP de Méru et CMP/CATTP de Beauvais
Diplômes requis	Diplôme d'Etat de psychomotricien
Liaisons hiérarchiques	Le Cadre de Santé de l'unité de soins, le Cadre Assistant de Pôle, la Coordinatrice Directrice des soins et le Directeur général.
Liaisons fonctionnelles	Le Chef de Pôle, le chef de service, le médecin responsable de l'unité, les équipes pluri professionnelles de l'unité et du pôle.
Missions	<p>Le psychomotricien, sous prescription médicale, est amené à recevoir des patients de tout âge et/ou le représentant légal dans le cadre du projet de soin validé en équipe pluri professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none">- Réaliser un bilan psychomoteur, dans lequel sont évalués le tonus, le rythme, l'orientation temporo spatiale et incluant la dimension psycho affective. La mission du psychomotricien ne peut répondre à la demande d'un bilan fonctionnel dans le cadre d'une orientation médicosociale.- Accompagner la stimulation psychomotrice en lien avec la clinique.- Suivre les troubles du développement psychomoteur ou des désordres psychomoteurs.- Concevoir, conduire et évaluer un projet de soutien en psychomotricité par des techniques d'approche corporelle adaptées aux patients.- Participer à une démarche d'information et de prévention.
Principales activités (liste non exhaustive)	<ul style="list-style-type: none">• Identifier, recenser les besoins des jeunes patients, spécifiques à son domaine.• Observer l'évolution clinique et la partager avec l'équipe pluri-professionnelle.• Participer aux réunions cliniques, de synthèse, d'équipe, institutionnelles, de pôle...• Prendre en charge le patient de manière individualisée ou groupale.• Participer à l'élaboration et au suivi du projet de soin individualisé avec l'équipe pluri professionnelle.• Tracer dans le DP2i les observations cliniques.

	<ul style="list-style-type: none"> • S'investir dans des actions de formation dans le cadre du DPC dont les formations de service. • Encadrer, informer et former des futurs professionnels y compris ses pairs. • S'impliquer et participer au projet de pôle et au projet d'établissement.
Compétences requises	<p><u>Savoir (connaissances)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. - Connaissances du droit des patients, des procédures et des protocoles en vigueur. - Connaissances des textes relatifs à la fonction de psychomotricien et du service public hospitalier. - Maîtrise des logiciels métiers.
Savoir-faire Savoir être	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse. • Concevoir une relation thérapeutique dans un cadre de séance en psychomotricité. • Capacité à s'adapter aux diverses situations et à ajuster ses comportements. • Savoir gérer ses émotions et prendre de la distance face aux situations rencontrées. • Aptitude à la communication : être à l'écoute des patients, de leur famille et des partenaires. • Faire preuve d'empathie. • Capacité à travailler en équipe pluri professionnelle, savoir utiliser les différents réseaux pour optimiser le projet de soins et être capable de positionnement professionnel. • Capacité à se remettre en question professionnellement. • Faire preuve de discrétion professionnelle et respect du secret professionnel.
Conditions spécifiques d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poste à la journée, 9h00 à 17h00 dont 30 minutes de pause méridienne, du lundi au vendredi, repos fixes, samedi, dimanche et jours fériés. ▶ Congés annuels selon la réglementation, la période de fermeture des unités et en lien avec l'organisation de la continuité des soins. ▶ RTT selon l'accord local dans le cadre du dispositif relatif à l'organisation et à la réduction du temps de travail de l'établissement. ▶ Titulaire du permis de conduire B valide.

Présentation de la fiche de poste à l'agent le :

Signatures

L'agent :

Le Cadre de Santé

Le Cadre Assistant de Pôle